TRANSCRIPTION DES ENTRETIENS

Il a été décidé de lier chaque entretien avec sa transcription, au lieu d'avoir un seul document reprenant l'ensemble des entretiens.

Si vous souhaitez lire une transcription vous devez choisir l'entretien ou les entretiens qui vous intéressent, à partir de la liste qui s'affiche sur cette page de synthèse.

Tous les entretiens sont disponibles sur demande. Conformément au contrat signé par le témoin, vous devez faire une demande d'habilitation auprès du Comité d'histoire si vous souhaitez écouter les entretiens et en consulter la transcription.

Tous les entretiens ont été corrigés et validés par Jean Frébault. Tous ses entretiens sont aussi accompagnés d'une importante documentation, parfois scannée, mais qui est versée dans son ensemble aux Archives du ministère avant de rejoindre les Archives nationales.